



PANORAMA SUISSE DES ADDICTIONS 2023

Un Parlement en décalage
avec la volonté populaire

Le panorama suisse des addictions 2023

Quelles sont les tendances actuelles de la consommation d'alcool, de tabac, de drogues illicites et de médicaments psychoactifs en Suisse? Quels problèmes se manifestent avec l'utilisation des écrans et les jeux d'argent? Ce panorama annuel répond à ces questions en présentant des faits et des chiffres, et formule des recommandations à l'attention des milieux professionnels et des décideurs pour prévenir et réduire efficacement les problèmes liés aux addictions.

Table des matières

Un Parlement en décalage avec la volonté populaire	3
L'essentiel en bref	5
Alcool	7
Tabac	12
Drogues illégales	17
Médicaments psychoactifs	21
Jeux de hasard et d'argent	27
Activités en ligne	32

Contact

Addiction Suisse



Monique Portner-Helfer
Porte-parole
mportner-helfer@addictionsuisse.ch
021 321 29 74



Markus Meury
Porte-parole
mmeury@addictionsuisse.ch
021 321 29 63

PANORAMA SUISSE DES ADDICTIONS 2023

Un Parlement en décalage avec la volonté populaire

En acceptant l'initiative « Enfants sans tabac », la population a clairement montré qu'elle ne voulait plus de publicité qui incite les jeunes à consommer des produits qui les rendent dépendants. Elle a aussi rejeté très nettement la vente d'alcool dans les magasins Migros.

Face aux substances psychoactives comme le tabac et l'alcool, l'opinion publique évolue et les voix se font plus critiques à l'égard du marketing. Mais les lobbies de l'industrie continuent de faire la pluie et le beau temps au Parlement fédéral. Ils s'opposent à la volonté populaire et favorisent ainsi les problèmes d'addiction.

Par ailleurs, des sondages révèlent que la population souhaite une régulation du cannabis accompagnée de mesures de prévention fortes. Elle verrait d'un bon œil une réglementation des substances psychoactives en fonction des conséquences sanitaires et sociétales.

En cette année électorale, Addiction Suisse invite la politique à prendre enfin au sérieux la volonté des citoyennes et citoyens.

Il y a un an, la population s'est prononcée pour l'interdiction de toute forme de publicité pour le tabac qui atteint les enfants et les jeunes avec 56,6% de oui. Si ce résultat a pu surprendre une partie de la majorité parlementaire, il était pourtant annoncé. Dans les sondages auprès du public, la part des personnes favorables au bannissement total des réclames pour les produits du tabac n'a cessé d'augmenter. Elle est passée de 48 % en 2012 à 67 % en 2020.

La levée de l'interdiction de vendre de l'alcool sur les aires d'autoroutes ne répondait pas non plus à un souhait du public; elle est le fruit du lobbying exercé par un exploitant de restoroute. Une enquête réalisée par le Bureau de prévention des accidents a révélé que 82% de la population était opposée à un élargissement des ventes. Mais les intérêts économiques l'ont emporté au Parlement.

Les 2,2 millions de coopérateurs-trices Migros ont toutefois réussi à imposer leur volonté en ce qui concerne la vente d'alcool dans les magasins du géant orange. Alors que la plupart des directions et tous les comités coopératifs appuyaient la vente, 75% des votant-e-s ont déposé un non dans l'urne et envoyé ainsi un signal fort: l'alcool n'est pas un produit ordinaire.

Cannabis: s'adapter à l'évolution

En 2008, le peuple suisse rejetait nettement la légalisation de la consommation de cannabis, avec 63 % de non. Depuis, il semblerait que le vent ait tourné. Dans un sondage mené par l'Office fédéral de la santé publique en 2021, deux tiers des personnes interrogées se sont prononcées en faveur d'une dépénalisation accompagnée d'un renforcement de la prévention.

En acceptant des interventions parlementaires qui demandaient la réalisation d'essais pilotes et une réglementation alternative, les chambres fédérales ont suivi le mouvement populaire. Des considérations économiques et la perspective de nouveaux débouchés ont toutefois sans doute aussi joué un rôle pour une partie des député-e-s. Les débats sur les modèles de régulation apporteront des éclaircissements.

Le peuple suisse veut un changement dans la politique des addictions

La population estime, semble-t-il, que la réglementation actuelle ne remplit pas sa mission initiale et se montre de plus en plus favorable à une régulation en fonction des conséquences sanitaires et sociétales. Manifestement, une large frange de la société ne comprend pas pourquoi l'alcool peut être commercialisé pratiquement sans limites alors que le cannabis est interdit.

En conséquence, une réglementation cohérente devrait être mise en place. Reste à définir plus précisément les implications pour les différentes substances. L'objectif devrait être de diminuer les problèmes liés à la consommation de ces substances et aux comportements pouvant engendrer une addiction et de mettre la santé publique au centre des préoccupations.

La prévention structurelle a une grande influence sur l'ampleur des problèmes de dépendance. En 2023, année électorale, la politique des addictions sera elle aussi à l'ordre du jour. Les électeurs et électrices qui se soucient de la question devraient s'assurer qu'ils donnent leur voix à des candidat-e-s qui prennent la prévention au sérieux.

Immobilisme du Parlement

Alcool Fin 2015, la révision de la loi sur l'alcool est enterrée après quatre ans de discussions. Depuis, le Parlement a accepté une seule motion en 2016, un texte qui demandait la création d'une base légale pour les achats-tests d'alcool; en 2019, il a même levé l'interdiction de vendre de l'alcool sur les aires d'autoroutes.

Tabac En 2015, le Parlement a rejeté la nouvelle loi sur les produits du tabac proposée par le Conseil fédéral. Après des années de débats, les parlementaires ont adopté, sous l'influence des lobbies du tabac et de la publicité, une loi très édulcorée qui ne contient pratiquement aucune amélioration, si ce n'est le relèvement de l'âge minimal pour l'achat. Après le oui à l'initiative populaire «Enfants sans tabac», les lobbies sont déjà montés au créneau pour combattre la mise en œuvre rigoureuse du texte.

Médicaments Malgré les problèmes considérables soulevés par les médicaments pouvant engendrer une dépendance (antalgiques opioïdes ou benzodiazépines), le Parlement ne voit pas la nécessité d'agir.

Jeux d'argent La nouvelle loi sur les jeux d'argent, entrée en vigueur début 2019, a entraîné l'essor des jeux en ligne, qui comportent davantage de risques, sans améliorer la protection des joueurs et joueuses. Les dispositions légales ne seront évaluées qu'au moment de l'attribution des nouvelles concessions de maisons de jeu. La place qui sera accordée à la protection des joueurs et joueuses dans ce cadre n'est pas claire.

Loi sur la prévention En 2012, le projet de loi sur la prévention a été torpillé par le Parlement. Depuis, aucune nouvelle tentative n'a été faite dans ce domaine.

L'essentiel en bref

Alcool

Si la plupart des individus n'ont que peu modifié leur consommation durant la pandémie, on observe une légère polarisation dans les groupes vulnérables. De nouvelles données épidémiologiques détaillées sur la consommation d'alcool en Suisse ne seront disponibles que dans le courant de l'année 2023, lorsque les résultats de l'enquête suisse sur la santé seront publiés.

En juin 2022, les membres des coopératives Migros ont rejeté la vente d'alcool dans les magasins du géant orange à la majorité (75% des voix). Les jeunes parviennent toutefois à se procurer de l'alcool facilement par d'autres canaux : lors des achats-tests réalisés dans le commerce de détail et la restauration, ils et elles ont pu obtenir de l'alcool illégalement dans 33,5% des cas ; cette part atteint même 93,8% pour les commandes passées sur Internet. Il est grand temps que la politique se décide enfin à agir. Il convient de rendre l'accès à l'alcool plus difficile, en particulier pour les mineurs, de relever les prix et de mettre fin à l'omniprésence de la publicité.

Tabac

Après le oui historique à l'initiative «Enfants sans tabac», la lutte pour la mise en œuvre de la volonté populaire dans la loi et les ordonnances est lancée. Les organisations de santé vont s'assurer que la protection de la jeunesse est pleinement garantie, car l'usage des cigarettes électroniques de type puff bars se répand parmi les adolescent·e·s et les jeunes adultes sans que la consommation de cigarettes classiques diminue en parallèle. Ce phénomène pourrait entraîner l'émergence d'un nouveau groupe d'accros à la nicotine.

Les mesures qui touchent les prix sont trop peu utilisées en Suisse, alors qu'elles constituent un des leviers les plus efficaces pour endiguer la diffusion des produits nicotiques nocifs. Dans le cadre de la révision de la loi sur l'imposition du tabac, il convient non seulement d'introduire des taxes substantielles sur les cigarettes électroniques, mais aussi de relever la charge fiscale sur les cigarettes conventionnelles.

Cannabis et autres drogues

Des données récentes font défaut pour comprendre la consommation de drogues illégales en Suisse. La demande de traitement pour des problèmes liés à la cocaïne a cependant augmenté ces dernières années, alors que pour l'héroïne, elle a diminué. Pour le cannabis, l'évolution actuelle n'est pas claire.

Au niveau politique, tout, ou presque, continue de tourner autour du cannabis. Les propositions concrètes de régulation se multiplient. Les perturbations de l'ordre public en relation avec le commerce et la consommation de drogues illégales figurent aussi régulièrement à l'agenda politique, comme à Genève, où la flambée du crack suscite l'inquiétude.

Médicaments psychoactifs

Les chiffres globaux de vente de somnifères et de tranquillisants avec un potentiel de dépendance sont relativement stables, mais se maintiennent à un niveau élevé. La pandémie a entraîné des difficultés que certaines personnes, y compris des jeunes, essaient de surmonter en prenant ces médicaments. Les ventes d'antalgiques opioïdes forts ont sensiblement augmenté, mais il semblerait qu'un plafond ait été atteint. On n'a pas connaissance de problèmes de dépendance à large échelle, mais le manque de données périodiques sur les prescriptions et les addictions liées à ces médicaments est préoccupant.

Des cas de décès ont attiré l'attention sur l'utilisation de médicaments en combinaison avec d'autres substances chez des jeunes. Des enquêtes révèlent une pratique répandue. Les premiers résultats d'études plus approfondies montrent la nécessité d'agir dans ce domaine.

Jeux de hasard et d'argent

La croissance du chiffre d'affaires des jeux en ligne, qui a atteint 25% entre 2020 et 2021, a compensé la baisse de recettes des casinos terrestres enregistrée durant la pandémie. Le nombre des nouvelles exclusions de jeu a, quant à lui, augmenté de 19% par rapport à l'année précédente.

Depuis un peu plus de trois ans, les jeux de casino en ligne, dont le potentiel addictif est plus élevé, sont autorisés en Suisse. Dans ce contexte, il faut se demander si les dispositions adoptées assurent une protection suffisante aux joueurs et joueuses. Addiction Suisse met en lumière quelques possibilités d'amélioration pour éviter le surendettement et la dépendance, comme le renforcement des autorités de surveillance et un traçage efficace des joueurs et joueuses.

Activités en ligne

Depuis 2019, la Classification internationale des maladies (CIM-11) comporte la catégorie de diagnostic « Troubles dus à des conduites addictives » (disorders due to addictive behaviours), dans laquelle le trouble lié à l'usage des jeux vidéo et celui lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent sont explicitement mentionnés. La frontière entre ces deux activités est toutefois ténue aujourd'hui. Selon les estimations, la prévalence du trouble lié à l'usage des jeux vidéo chez les jeunes varie entre 0,5 et 5% sur le plan international.

La réduction des risques passe par un travail intensif de sensibilisation et une réglementation ciblée. Addiction Suisse relève notamment la nécessité de prendre des mesures en ce qui concerne les systèmes d'achat dans les jeux vidéo.

ALCOOL



Politique de l'alcool : des réformes au point mort

Au sortir de deux ans de pandémie, son impact sur la consommation d'alcool s'avère finalement très modéré, si ce n'est une polarisation dans les groupes vulnérables : certaines personnes ont bu moins qu'avant, d'autres davantage.

Grâce au verdict clair et net des urnes, la Migros restera sans alcool. C'est là un signal fort en faveur de la prévention des addictions.

En matière de protection de la jeunesse, les achats-tests ont mis en évidence de sérieuses lacunes dans le commerce de détail et la restauration. Pour les ventes sur Internet, les résultats sont même catastrophiques.

Il est grand temps que la politique se décide enfin à agir. L'alcool est, avec le tabac, la substance psychoactive qui provoque le plus de dégâts aujourd'hui. Pour y remédier, il convient de restreindre le marketing illimité, de mettre fin à l'alcool bon marché et d'appliquer rigoureusement les mesures en faveur de la protection de la jeunesse, et ceci quel que soit le canal de distribution.

Rédaction : Monique Portner-Helfer ; Gerhard Gmel

1. Situation actuelle

En attente de chiffres récents

Les deux principaux modes de consommation qui peuvent engendrer des problèmes d'alcool sont la consommation chronique à risque (une consommation régulièrement élevée sur une période prolongée) et la consommation épisodique à risque (ivresse ponctuelle). En 2017, la part de la population concernée était de respectivement 4,5 % pour la première et 15,9 % pour la seconde.

Malheureusement, on ne dispose pas de données nationales plus récentes sur la consommation d'alcool que celles de l'enquête Omnibus (santé et mode de vie) menée en 2018. L'enquête suisse sur la santé ne livre ses chiffres que tous les cinq ans. Les résultats du dernier relevé (2022) seront connus cette année.

En 2021, les recettes provenant de l'impôt sur la bière et les spiritueux ont atteint 388,5 millions de francs au total. Elles sont ainsi supérieures à celles enregistrées durant la première année de la pandémie (2020 : 379,2 millions de francs).

Pandémie : pas de changement dans la consommation de la plupart des individus

Une étude sur les changements induits par les mesures prises pour endiguer la propagation du coronavirus met en lumière un léger recul de la quantité moyenne consommée dans la population générale, tout en révélant une polarisation dans les groupes vulnérables : certaines personnes ont augmenté leur consommation d'alcool, alors que d'autres l'ont plutôt réduite.

Dans le cadre d'une enquête représentative menée par Addiction Suisse sur mandat de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, 2000 personnes de 15 ans et plus ont été interrogées durant l'été 2021 sur leur consommation et leurs achats d'alcool. La comparaison entre la période de douze mois ayant précédé l'introduction des mesures contre le coronavirus à la mi-mars 2020 et celle de douze mois depuis leur mise en place était au centre de l'analyse.

En ce qui concerne la consommation à la maison, 16 % des personnes interrogées ont, selon leur perception subjective, réduit légèrement ou fortement leur consommation. À l'inverse, 17 % l'ont un peu ou nettement augmentée. Les chiffres sont comparables chez les hommes et chez les femmes. La consommation a surtout progressé chez les adolescent·e·s et les jeunes adultes (15 à 24 ans), alors qu'elle a plutôt diminué dans les groupes d'âge supérieurs. La consommation à l'extérieur (restaurants, bars) a baissé, ce qui n'est pas surprenant.

Les raisons invoquées par les personnes qui ont augmenté leur consommation d'alcool sont en premier lieu le plaisir, la hausse du temps libre en l'absence d'autres activités, un stress accru, l'ennui et les états dépressifs. Celles et ceux qui ont réduit leur consommation ont avant tout mentionné le manque d'occasions conviviales et des considérations en relation avec leur santé.

33,5%

De ventes illégales aux jeunes dans le commerce de détail et la restauration

De sérieuses lacunes dans la protection de la jeunesse, notamment sur Internet

Sur mandat de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF), Addiction Suisse a analysé les résultats des achats-tests d'alcool réalisés en 2021. Malgré l'interdiction prévue par la loi, de la bière et du vin ou des alcools forts ont été vendus à des jeunes dans 33,5% des cas au total. Cela représente une hausse de 4,4 points de pourcentage par rapport à 2020. Les stations-service affichent le meilleur résultat en 2021, devant les restaurants et cafés, puis les grands distributeurs et les chaînes de magasins. Le taux d'infractions est plus élevé dans les bars et les pubs.

Pour la première fois, des achats-tests en ligne ont également été réalisés pour la première fois. Les résultats sont catastrophiques : 93,8% des jeunes ont obtenu de l'alcool illégalement en passant commande sur Internet. L'âge n'a été demandé que dans 18,5% des cas lors du processus de commande et dans 12% des cas à la livraison. Ainsi, des boissons alcooliques ont été délivrées à la grande majorité des jeunes alors même qu'ils avaient dit la vérité sur leur âge.

Hausse des cas de cancer: l'alcool joue probablement un rôle

Après le tabac, l'alcool compte parmi les principaux facteurs de risque de cancer dans le monde, comme le montre une étude publiée dans « The Lancet » (2022). Une étude de l'Université de Harvard de 2022 portant sur 44 pays indique que le nombre de cas de cancer est en augmentation chez les moins de 50 ans. Elle met notamment cette hausse en relation avec la consommation d'alcool.

Des traitements très souvent liés à l'alcool

Selon l'enquête auprès des institutions menée dans le cadre du projet act-info, 40,4% des personnes admises en traitement dans une des structures professionnelles participantes en Suisse en 2021 l'étaient principalement pour un problème d'alcool, l'âge moyen s'établissant à 45 ans environ.

2. Politique

Au niveau politique, les choses ne bougent guère sur le front de l'alcool, et lorsque des mesures sont prises, elles vont dans le sens d'une libéralisation, comme la vente d'alcool sur les aires d'autoroutes ou la décision récente du parlement jurassien d'abolir l'interdiction de vente dans les stations-service. Cet immobilisme est étonnant au vu de l'ampleur des problèmes : l'abus d'alcool entraîne chaque année des coûts économiques estimés à quelque 2,8 milliards de francs.

La Migros reste sans alcool

En juin dernier, quelque 2,2 millions de personnes ont rejeté la vente d'alcool dans l'ensemble des dix coopératives régionales Migros avec environ 75% de non au total. Les coopérateurs et coopératrices du géant orange ont ainsi envoyé un signal clair : l'alcool n'est pas un produit de consommation ordinaire, mais une substance psychoactive qui entraîne de nombreux problèmes pour la société. Ce résultat doit encourager les milieux spécialisés dans les addictions à faire valoir leurs revendications et à exposer leurs solutions.

La population s'oppose clairement à l'élargissement de la vente d'alcool

Une base légale pour les achats-tests en ligne

Yvonne Feri (Argovie, PS) a déposé une interpellation dans laquelle elle des renseignements sur les mesures prises pour remédier au taux élevé d'infractions lors d'achats-tests en ligne. Dans sa réponse, le Conseil fédéral indique qu'il n'existe pas, actuellement, de base légale permettant de passer commande sous un nom fictif. Il précise qu'il est prévu d'en introduire une dans la loi sur les denrées alimentaires dans le cadre de la révision de la loi sur les douanes.

Publicité pour la bière à Zurich: un pas en avant, un pas en arrière

La ville de Zurich souhaitait, pour des questions de prévention, proscrire les nouvelles publicités pour la bière sur les façades des restaurants à partir du mois de juillet 2022. En septembre dernier, le Parlement a toutefois décidé que le Conseil municipal devait retirer cette interdiction.

L'OMS recommande des prix minimaux

Après l'Écosse et le Pays de Galles, qui ont introduit un prix minimal, l'Irlande a instauré un impôt de 10 cents par gramme d'alcool. Depuis le début de l'année 2022, une bouteille de vin coûte au moins 8 francs dans ce pays.

Agir sur les prix pour réguler la consommation est un levier très efficace, surtout pour les groupes à risque.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) appuie l'adoption de prix minimaux. Ceux-ci constituent une mesure qui permet d'atteindre l'effet escompté tout en présentant un rapport coût-efficacité favorable. La région européenne de l'OMS est celle qui affiche la plus forte proportion de décès liés à l'alcool dans le monde : 12 % chez les hommes, 8 % chez les femmes.

3. Nos revendications

L'attractivité et l'accessibilité de l'alcool influencent la consommation individuelle. La politique peut contribuer à la prévention par des mesures structurelles dont l'efficacité est largement démontrée, en particulier pour ce qui est des interventions sur les prix et de la réduction de l'accessibilité ainsi que de la publicité; l'OMS estime qu'il s'agit là des mesures qui permettent le mieux d'atteindre l'effet escompté. Addiction Suisse formule par conséquent les revendications suivantes :

→ Relever les prix pour protéger les groupes vulnérables

L'alcool est beaucoup trop bon marché en Suisse. Des mesures touchant les prix, comme l'introduction d'un prix minimal, ont pour effet de diminuer la consommation d'alcool chez les jeunes ainsi que chez les personnes à risque. En comparaison européenne, l'impôt sur l'alcool est modique en pour cent du produit de vente final dans notre pays : le vin n'est pas taxé, l'impôt sur la bière (3,3%) est le quatrième plus bas d'Europe (médiane européenne: 10,8%) et celui sur les spiritueux (23,8%) se situe lui aussi très en dessous de la moyenne (médiane européenne: 30,6%).

→ Limiter la publicité pour réduire la consommation

Les jeunes sont exposés massivement à la publicité pour l'alcool et à des stimuli liés à l'alcool, tant dans la vie réelle que sur les réseaux sociaux. Cela entraîne une augmentation avérée de la consommation d'alcool dans ce groupe d'âge. Il convient par conséquent de limiter la publicité qui atteint les mineurs.

→ Améliorer la protection de la jeunesse

Un système avec présentation automatique d'une pièce d'identité a été mis en place dans plusieurs pays d'Europe et devrait être introduit en Suisse. En outre, le personnel de vente et de service doit être soutenu par une meilleure formation et des dispositifs techniques.

Pour le commerce sur Internet, certaines technologies permettent de scanner directement la carte d'identité en ligne. Une base légale devrait être créée pour que cela devienne la règle.

→ Interdire la vente à l'emporter d'alcool la nuit

Des études montrent que l'interdiction de vendre de l'alcool à l'emporter à partir de 21 heures instaurée dans les cantons de Genève et de Vaud a entraîné une diminution des hospitalisations pour intoxication alcoolique allant jusqu'à 30%, en particulier chez les jeunes. Addiction Suisse réclame par conséquent l'introduction du « régime de nuit » dans tout le pays.

TABAC



Mise en œuvre de l'initiative et cigarettes électroniques jetables : la lutte continue

Après le oui historique à l'initiative « Enfants sans tabac », la lutte des organisations de santé pour le respect de la volonté populaire dans la loi et les ordonnances est lancée. Les lobbies essaient déjà de saper une protection effective de la jeunesse.

La loi sur les produits du tabac doit être concrétisée sans délai dans les ordonnances, car le temps presse : l'usage des cigarettes électroniques de type puff bars se répand parmi les jeunes et engendre une nouvelle génération d'accros à la nicotine.

Les mesures qui touchent les prix sont insuffisamment utilisées en Suisse, alors qu'elles constituent un des leviers les plus efficaces pour endiguer la diffusion des produits nicotiniques nocifs. Dans le cadre de la révision de la Loi sur l'imposition du tabac, il convient non seulement d'introduire des taxes substantielles sur les cigarettes électroniques, mais aussi de relever la charge fiscale sur les cigarettes classiques.

Rédaction : Markus Meury ; Grégoire Vittoz

1. Situation actuelle

Des données actuelles sur la consommation de tabac dans la population générale font défaut. Les derniers chiffres disponibles, qui remontent à l'[Enquête suisse sur la santé](#) de 2017, montrent qu'un peu plus d'un quart de la population suisse de 15 ans et plus fume, dont 19 % quotidiennement.

Les produits nicotiques sont largement répandus chez les jeunes. Un vaste sondage réalisé auprès des élèves des écoles professionnelles et gymnasiales dans le canton d'Argovie en 2021 a révélé qu'un tiers environ des 15 à 17 ans consommaient un produit nicotinique au moins une fois par semaine. Un quart d'entre eux indiquaient qu'ils fumaient et 16,6% consommaient d'autres produits tabagiques ou nicotiniques. Environ 8% ont donc consommé les deux au cours de cette période.

À présent, la consommation de cigarettes électroniques à usage unique de type puff bars semble prendre de l'ampleur, en particulier chez les adolescent·e·s et les jeunes adultes, pour qui elles sont manifestement conçues. Selon [un sondage](#) en Suisse romande, 30% des 14 à 25 ans ont utilisé une puff bar au cours du mois ayant précédé l'enquête, dont 12% régulièrement. Les motifs invoqués sont essentiellement les arômes variés, l'absence d'odeur de tabac et le maniement simple et discret. La publicité pour ces produits est principalement vue sur les médias sociaux et sur Internet. L'émergence de cette [catégorie de produits](#) est notamment problématique parce qu'elle est particulièrement conçue pour les jeunes et recrute massivement de nouveaux consommateurs parmi eux. En plus, le mélange de substances chimiques (dont l'effet est encore inconnu) n'est généralement pas indiqué et la concentration de nicotine dépasse parfois les valeurs autorisées. À noter que la majorité des cantons n'en ont pas interdit la vente aux mineurs pour le moment.

Les cigarettes électroniques, en particulier les puff bars, semblent engendrer une consommation de nicotine supplémentaire, surtout chez les jeunes

Il convient de suivre cette évolution avec attention, car selon une [méta-analyse récente](#), l'existence d'un lien entre la consommation de cigarettes électroniques, de cigarettes classiques et peut-être aussi [de cannabis](#) apparaît de plus en plus clairement. Une [étude menée en Allemagne](#) il y a peu fait elle aussi état d'une hausse de la consommation de produits nicotiques non conventionnels (chicha et cigarettes électroniques), surtout chez les personnes jeunes, ce qui pourrait entraîner une augmentation de la consommation totale de nicotine à l'avenir. Les enquêtes décrites plus haut suggèrent déjà que l'émergence de la consommation de cigarettes électroniques [n'a pas entraîné une baisse](#) de la consommation de cigarettes classiques, mais une consommation supplémentaire de nicotine chez les jeunes.

L'enquête suisse sur la santé (population générale) et l'enquête Health Behaviour in School-aged Children (écolières et écoliers), réalisées en 2022, livreront enfin de nouveaux chiffres dans le courant de l'année 2023.

Chute des ventes de cigarettes, mais augmentation de la consommation d'autres produits nicotiniques.

Marché: la diversification se poursuit

Le nombre de cigarettes industrielles vendues en Suisse a diminué de 10% environ entre 2014 et 2021 pour s'établir à 9,13 milliards d'unités par an. À l'inverse, les importations de tabac à rouler ont augmenté de 50% durant cette même période et atteignent un peu plus de 1000 tonnes par année.

Les produits tels que cigarettes électroniques, produits du tabac chauffé et snus semblent en vogue. Des données épidémiologiques récentes font cependant défaut, et il est également difficile d'obtenir des chiffres fiables sur les divers marchés. Plusieurs éléments mettent toutefois en évidence les faits suivants en Suisse :

- La hausse de la consommation de cigarettes électroniques est continue et importante.
- La part de marché du produit du tabac chauffé IQOS se monte à 9,5% en 2022 selon les indications du fabricant (+3,8 points de pourcentage par rapport à 2021).
- Les ventes de snus ont, selon le rapport 2021 d'un distributeur, progressé de 15% entre 2020 et 2021 et de 37% pour les sachets de nicotine sans tabac.

Les importations de tabac à chiquer, à rouler et à priser en provenance de Suède ont augmenté de 150% entre 2016 et 2019 pour atteindre 20 millions de francs. À la suite de la légalisation du snus en Suisse en 2019, plusieurs producteurs sont entrés sur le marché helvétique en pratiquant un marketing agressif. Les quantités de tabac à chiquer et de snus soumises à l'impôt se sont accrues entre 2019 et 2021, passant de 143 à 254 tonnes. Les importations privées non imposées ont sans doute diminué durant cette même période. D'après les chiffres détaillés de 2018, le snus est très peu employé comme moyen pour arrêter de fumer.

Des coûts qui atteignent jusqu'à 6,2 milliards de francs par an

Une étude montre que le tabagisme représente un fardeau de taille pour la collectivité : à elle seule, la consommation de cigarettes (sans les autres produits du tabac et le tabagisme passif) a entraîné en 2017 des coûts économiques de 3,9 à 6,2 milliards de francs (le montant varie selon la méthode de calcul utilisée, celle des coûts de friction ou du capital humain), dont plus de trois milliards pour les dépenses de santé.

Il faut préciser que ces chiffres ne tiennent pas compte des autres problèmes pour la société, comme les dégâts environnementaux causés par les puff bars et les mégots de cigarettes jetés dans la nature. Une nouvelle étude a notamment mis en lumière la présence de 77 mégots de cigarettes en moyenne sur les places de jeux helvétiques.

2. Politique

Un tournant historique: la population veut renforcer la prévention du tabagisme

Le 13 février 2022, l'initiative « Enfants sans tabac » lancée par les organisations de santé a été acceptée à la double majorité du peuple et des cantons. La population a ainsi clairement montré qu'elle souhaite renforcer la prévention du tabagisme. Toute la publicité pour les produits tabagiques et nicotiques qui atteint les enfants et les jeunes sera interdite à l'avenir. Fin août 2022, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur une révision de la loi sur les produits du tabac qui met en œuvre l'initiative de façon systématique et efficace grâce à des contrôles. Le projet pourrait également permettre de ratifier la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac, la Suisse étant, avec le Liechtenstein, Monaco et Andorre, le dernier pays européen à ne pas l'avoir fait.

Les associations économiques et l'industrie sont déjà montées au créneau. Alors que le texte de l'initiative ne laisse pas place à des exceptions, elles en réclament pour « les produits moins nocifs » et torpillent le contrôle de la publicité sur Internet. Cette opposition n'est pas étonnante: la Suisse accueille sur son territoire le siège européen ou mondial des trois plus grandes multinationales du tabac. Selon l'indice mondial d'interférence de l'industrie du tabac, qui a fait l'objet d'un nouveau [rapport](#), seule la République dominicaine devance la Suisse pour ce qui est de l'influence des cigarettiers.

En juin 2022, le Conseil national a accepté une [motion](#) déposée par Benjamin Roduit (le Centre, VS) qui réclame l'interdiction des cigarettes aromatisées populaires auprès des jeunes. Le Conseil des États se penchera sur cet objet en 2023.

Loi fédérale sur l'imposition du tabac

Le projet de loi sur l'imposition du tabac est insuffisant pour empêcher l'entrée des jeunes dans la consommation

La révision partielle de la loi fédérale sur l'imposition du tabac offre elle aussi l'occasion d'améliorer la politique du tabac; dans ce domaine, la Suisse occupe toujours l'avant-dernière place en Europe selon le [nouveau classement Tobacco Control Scale](#). La révision introduit des taxes sur les vapoteuses appréciées des jeunes et en augmente donc le prix pour qu'elles ne servent pas de produits d'initiation. Les jeunes étant sensibles au prix, un renchérissement aurait un impact sur leur consommation. Le [projet de loi](#) soumis au Parlement par le Conseil fédéral prévoit cependant uniquement une imposition par millilitre de liquide; il n'instaure pas de taxe minimale ou d'imposition en fonction de la teneur en nicotine, de sorte qu'il est possible de contourner l'impôt en jouant sur la concentration. La révision introduit néanmoins explicitement un impôt plus élevé sur les puff bars. La taxation des autres produits nicotiques et, en particulier, des cigarettes classiques n'est malheureusement pas modifiée, alors qu'une majoration s'imposerait pour diminuer le taux de fumeurs, le prix des cigarettes étant bas dans notre pays en comparaison européenne.

3. Nos revendications

La population s'est prononcée très nettement en faveur de la prévention du tabagisme. Ce changement de direction historique indique clairement que la politique doit accorder davantage de poids à la santé.

→ Appliquer enfin des mesures efficaces

Les mesures qui donnent les meilleurs résultats et qui présentent le rapport coût-efficacité le plus favorable pour diminuer la prévalence du tabagisme et des problèmes qui en découlent sont connues depuis longtemps. Les « meilleurs choix » de l'OMS devraient enfin être mis en œuvre en Suisse, à savoir :

- une interdiction totale de la publicité et de la promotion
- des hausses de prix substantielles
- le paquet neutre (déjà adopté dans 22 pays)
- une promotion plus forte de la désaccoutumance

→ Appliquer strictement l'initiative sans délai

Les organisations de santé vont suivre le processus législatif de près pour garantir la mise en œuvre de l'initiative conformément au nouveau mandat constitutionnel: toute publicité pour la nicotine qui atteint les jeunes doit être interdite. La concrétisation du texte dans les faits s'impose en particulier pour la publicité pour le tabac et les puff bars en plein essor sur Internet où, grâce au progrès de la technique, il est tout à fait possible de faire respecter l'interdiction.

→ Imposer efficacement les produits nicotiques

La révision partielle de la Loi sur l'imposition du tabac n'est pas suffisante pour dissuader les jeunes de consommer des produits nicotiques. Un impôt minimal et une taxation selon la teneur en nicotine et non en fonction des millilitres de liquide seraient nécessaires pour y parvenir. Au lieu de maintenir l'impôt sur les vapoteuses à un bas niveau pour ne pas décourager les personnes qui souhaitent arrêter de fumer d'utiliser ces produits comme moyen de sevrage possible, il faudrait relever l'impôt sur les cigarettes classiques, car si on considère le pouvoir d'achat, celles-ci sont bon marché en Suisse par rapport à l'étranger.

→ Agir rapidement dans le domaine des puff bars

Les mesures les plus efficaces pour enrayer la diffusion des puff bars parmi les jeunes sont, une fois encore, les meilleurs choix de l'OMS: majoration des prix, réduction de l'attractivité (arômes, paquet neutre) et interdiction de la publicité et de la promotion qui atteignent les jeunes. En outre, il importe de garantir la protection de la jeunesse lors des ventes sur Internet et de créer la base légale nécessaire aux achats-tests en ligne.

→ Encourager l'arrêt du tabac

L'arrêt du tabac n'est pas suffisamment encouragé en Suisse: les substituts nicotiques, dont l'efficacité est avérée, devraient par exemple être remboursés par les caisses-maladie.

DROGUES ILLÉGALES



Drogues : besoin de données pour comprendre

On manque cruellement de données récentes pour comprendre la consommation de drogues illégales en Suisse. Les quelques informations dont on dispose suggèrent que les problèmes liés à la cocaïne augmentent dans notre pays alors que ceux liés à l'héroïne pourraient être stables ou en recul. Pour le cannabis, on ne sait pas à l'heure actuelle quelles sont les évolutions.

L'actualité politique reste largement dédiée au cannabis avec de plus en plus de propositions concrètes pour réguler cette substance. Les questions de nuisances publiques liées au trafic et à la consommation de drogues illégales reviennent aussi régulièrement sur l'agenda politique.

Rédaction : Frank Zobel, Florian Labhart

1. Situation actuelle

Les données les plus récentes sur la consommation de drogues illégales au sein de la population suisse datent d'il y a cinq ans. Il est désormais difficile de s'y référer en ce qui concerne les tendances en cours. Au niveau des prévalences, c'est le cannabis qui est la drogue la plus consommée en Suisse, avec environ 4% de la population qui rapportait en avoir consommé dans les trente derniers jours en 2017, suivie de la cocaïne, avec une proportion beaucoup plus basse. Diverses études menées ces dernières années suggèrent toutefois qu'une partie des personnes qui consomment des drogues illégales, notamment celles qui en consomment le plus, ne sont que très partiellement représentées dans les enquêtes en population générale.

Pour 2022, les seules données sur la consommation relèvent d'enquêtes auprès de consommateurs et consommatrices de drogues pour mieux connaître leurs habitudes de consommation et d'achat. Elles révèlent notamment que l'accès aux drogues se fait encore le plus souvent par des voies traditionnelles (achat à un vendeur dans l'espace public) mais que les autres modes d'accès (achats sur internet, livraisons, etc.) se diffusent, en particulier pour certaines substances.

L'actualité des drogues en 2022 a surtout été marquée par des alertes liées à la vente et à l'usage de protoxyde d'azote (gaz hilarant) à Bâle, à la consommation involontaire de GHB en Romandie et à la diffusion du crack chez les consommateurs dépendants à Genève. Cette dernière situation requiert de nouvelles mesures sociales et de réduction des risques (hébergement, lieux de repos, distribution de matériel de consommation, etc.), pour venir en aide à des personnes qui consomment cette forme de cocaïne de manière compulsive, en raison notamment de sa très grande accessibilité.

La découverte de 500kg de cocaïne à Romont a aussi défrayé la chronique. Cette saisie, qui n'était sans doute pas destinée à la Suisse, s'inscrit dans un contexte où les saisies de cette drogue atteignent des volumes records non seulement en Europe mais aussi dans le monde. La disponibilité de la cocaïne et la diffusion de sa consommation se reflète aussi dans la hausse de la demande de traitement liée à cette drogue en Suisse. A l'inverse, la demande de traitement pour des problèmes liés à l'héroïne semble continuer sa progressive baisse. Les dénonciations liées à la consommation de cette substance diminuent aussi depuis longtemps. Les chiffres sur les décès liés aux drogues sont par contre relativement stables depuis une douzaine d'années.

L'une des caractéristiques du marché actuel des drogues est la combinaison entre des produits souvent fortement dosés et des prix extrêmement bas. Ainsi, pour moins de cent francs, on peut obtenir dans les rues de certaines villes suisses un gramme de cocaïne fortement dosée ou cinq grammes d'héroïne largement coupée. Les pilules, la poudre d'ecstasy ou le cannabis, sont également bons marchés. Des « nouvelles substances psychoactives (NPS) », comme la 3-MMC, semblent aussi être assez facilement accessibles, notamment sur internet, et se diffuser en milieu festif et en lien avec le Chemsex. Cette situation reflète le marché des drogues très diversifié et concurrentiel qui existe en Suisse mais aussi dans la majorité des pays européens.

Plus de traitements pour des problèmes liés à la cocaïne, moins pour l'héroïne

2. Politique

C'est toujours la question du cannabis et de sa régulation qui occupe l'actualité politique suisse et internationale. Dans notre pays, une sous-commission du parlement travaille désormais à l'élaboration d'un projet de loi sur le cannabis en réponse à [une initiative parlementaire](#). Par ailleurs, une dizaine de projets pilotes locaux de vente cannabis ont été soumis en 2022 à l'OFSP pour autorisation en lien avec [le nouvel article de loi entré en vigueur en 2021](#). La plupart de ces projets devraient démarrer à l'été 2023 quand le cannabis bio requis par le texte de loi aura pu être produit. Une partie de ces projets émane des villes et cantons suisses (Bâle-Ville, ville de Berne, Genève, Lausanne, Zürich) alors que d'autres ont à l'origine des acteurs privés. Ce méli-mélo de projets et d'intérêts publics et privés pourrait conduire à une situation assez confuse ces prochaines années.

Au niveau international, le nombre d'Etats américains ayant légalisé le cannabis se monte désormais à 21 depuis que [le Maryland et le Missouri](#) ont adopté des initiatives populaires dans ce sens fin 2022. Aujourd'hui, près de la moitié de la population des Etats-Unis vit dans un Etat où le cannabis est légal pour les adultes, même s'il reste paradoxalement interdit au niveau fédéral. Ailleurs sur le continent américain, l'Uruguay et le Canada ont déjà légalisé le cannabis il y a quelques années.

En Europe, [Malte](#) a adopté une législation permettant la culture à domicile et la participation à des associations de consommateurs qui cultivent le cannabis collectivement. [Le Luxembourg](#) de son côté prévoit une régulation en plusieurs étapes dont la première est une autorisation de cultiver le cannabis chez soi. Le pays qui pourrait changer la donne est l'Allemagne puisque la coalition au pouvoir a la volonté de réguler le cannabis. [Un projet de loi dans ce sens est actuellement en discussion](#).

La grande question liée à la légalisation du cannabis est évidemment celle du modèle de régulation qui sera adopté. Le spectre de ces modèles va actuellement de l'autorisation de la seule culture à domicile jusqu'à un marché commercial du cannabis qui reflète ce que nous connaissons déjà pour le tabac et l'alcool. D'un point de vue de santé publique, c'est sans doute [le Québec](#) qui propose aujourd'hui le modèle le plus intéressant avec un monopole d'Etat à but non lucratif pour la vente de cannabis et des objectifs clairement orientés sur la préservation de la santé de la population. La Commission fédérale pour les questions liées aux addictions et à la prévention des maladies non-transmissibles (CFANT) s'est aussi penchée sur le sujet et [recommande l'adoption d'un tel modèle en Suisse](#).

Dans de plus en plus de pays il y a des projets de nouvelles régulations du cannabis

3. Nos revendications

→ Des données pour comprendre la situation

Cela fait un certain nombre d'années que l'on manque de données mais aussi d'analyses pour comprendre la situation en matière de drogues illégales en Suisse. Ce constat vaut bien sûr aussi pour d'autres problématiques liées aux addictions, comme les produits contenant du tabac et/ou de la nicotine ou ceux contenant de l'alcool. On sait toutefois que la cocaïne est comparativement largement diffusée en Suisse, comme les montrent les études sur les eaux usées, et la question de la légalisation du cannabis est en débat au niveau national.

Pour répondre adéquatement aux enjeux qui se posent pour ces deux problématiques il importe de mieux comprendre la situation actuelle ainsi que ses évolutions. De nouvelles enquêtes mais aussi de nouvelles analyses de situation sont nécessaires pour cela.

→ Cannabis: vente à but non lucratif comme modèle

La légalisation du cannabis se diffuse chaque année dans davantage de pays et de régions sans qu'il y ait jusqu'ici des signes de retour en arrière. Cette évolution touche aussi de plus en plus la Suisse avec les essais pilotes de vente de cannabis et les travaux du parlement en vue d'une loi fédérale sur le cannabis. La grande question qui se pose désormais est celle du modèle de régulation qu'il faut adopter. Les marchés légaux de l'alcool et du tabac nous ont appris qu'une régulation très libérale pouvait engendrer de très importants méfaits en termes de santé publique et qu'il ne fallait pas compter sur les entreprises actives dans ces marchés pour les réduire, bien au contraire.

Il importe donc de ne pas reproduire cette situation avec le cannabis, d'éviter la création d'une nouvelle industrie qui s'emploie à promouvoir la vente de cannabis coûte que coûte sans tenir compte des conséquences pour les individus et la société. A ce jour, l'un des meilleurs moyens connus pour éviter ce problème en légalisant une substance est de retirer l'aspect lucratif du marché, particulièrement au niveau de sa vente. C'est la position défendue par la CFANT et elle devrait être reprise par les autorités de ce pays pour éviter les dérives (multiplication incontrôlée des produits, hyper accessibilité du cannabis, hausse des consommations régulières chez les jeunes adultes, etc.) que connaissent déjà de nombreux Etats américains et certaines provinces canadiennes dans leur gestion du cannabis.

MÉDICAMENTS PSYCHOACTIFS*



La consommation semble stable, mais se maintient à un niveau élevé

Les chiffres globaux de vente de somnifères et de tranquillisants avec un potentiel de dépendance sont relativement stables, mais se maintiennent à un niveau élevé. La pandémie a entraîné des difficultés que certaines personnes, y compris des jeunes, essaient de surmonter en prenant ces médicaments.

Les ventes d'analgésiques opioïdes forts ont sensiblement augmenté, mais il semblerait qu'un plafond ait été atteint. On n'a pas connaissance de problèmes de dépendance à large échelle, mais le manque de données périodiques sur les prescriptions et les addictions liées à ces médicaments est préoccupant.

Des cas de décès ont attiré l'attention sur l'utilisation de médicaments en combinaison avec d'autres substances chez des jeunes. Des enquêtes révèlent une pratique considérable. Les premiers résultats d'études plus approfondies montrent la nécessité d'agir dans ce domaine.

Rédaction : Markus Meury (avec le soutien d'Infodrog)

* Parmi les médicaments psychoactifs présentant un potentiel de dépendance, on compte les analgésiques opioïdes, les antitussifs opioïdes, les somnifères et les calmants ou les analeptiques (stimulants).

1. Situation actuelle

La demande pour les somnifères et les tranquillisants est restée élevée après la pandémie

Somnifères et tranquillisants

La pandémie a exposé de nombreuses personnes à une détresse psychologique. Depuis mai 2020, 4% environ des personnes interrogées ont, selon le COVID-19 Social Monitor, pris des somnifères et des tranquillisants au moins plusieurs fois par semaine. La consommation a surtout augmenté chez les individus soumis à une forte pression psychique. Les données récoltées depuis indiquent que le niveau de consommation n'est pas redescendu.

Dans la statistique act-info, on constate également, entre 2016 et 2021, une augmentation des demandes de traitement liées à la prise d'hypnotiques et de sédatifs parmi les jeunes. En parallèle, la proportion de la population hospitalisée pour des troubles liés à la prise de sédatifs et d'hypnotiques a augmenté entre 2012 et 2019. Depuis, elle est stable.

Les chiffres de l'association Interpharma montrent que les ventes de somnifères et de tranquillisants avec un potentiel de dépendance présentent une relative stabilité entre 2008 et 2021. Le bulletin de l'Obsan indique une légère baisse des achats entre 2017 et 2020, sauf chez les jeunes (+32%). Une étude basée sur les données d'Helsana révèle, pour les somnifères en question, un recul de 9% pour les achats et de 17% pour les jours de traitement entre 2013 et 2018.

Une étude sur la pratique en matière de prescription a estimé la part de la population qui avait reçu des benzodiazépines ou des « médicaments Z » similaires avec un potentiel de dépendance à 10,5% en 2018, et même à plus de 50% chez les plus de 65 ans. Dans plus de deux tiers des cas, ces médicaments ont été prescrits par le médecin de famille. Ils sont aussi plus souvent prescrits aux personnes résidant en EMS qu'à celles à domicile.

Antalgiques opioïdes

Après une longue phase de croissance, les livraisons de certains antalgiques opioïdes aux médecins, pharmacies et hôpitaux ne paraissent plus augmenter selon les chiffres de Swissmedic. De son côté, l'association Interpharma note que les ventes de ces médicaments semblent plutôt diminuer depuis 2016. Une nouvelle étude corrobore ces résultats. Elle montre que les ventes d'antalgiques opioïdes par les pharmacies redescendent lentement après avoir fortement progressé, un pic ayant été atteint en 2016 (baisse avant déjà pour les opioïdes faibles, mais depuis 2018 seulement pour les opioïdes forts). Selon l'étude susmentionnée, le nombre d'appels au Centre toxicologique (Tox Info Suisse) liés à la prise d'opioïdes continue toutefois d'augmenter (+40% entre 2010 et 2019).

Si le pic des prescriptions d'opioïdes forts semble dépassé, on ne sait pas grand-chose des cas de dépendance engendrés par ces médicaments.

En matière de prévention des addictions, on ignore dans quelle mesure ces augmentations peuvent être problématiques, surtout pour les opioïdes forts. Des données actualisées font défaut, que ce soit sur la prise de ces médicaments ou sur la dépendance qui peut être liée à leur usage.

Pour le moment, rien n'indique une diffusion à grande échelle de médicaments opioïdes en Suisse, les prescriptions étant davantage contrôlées qu'aux États-Unis, où les prescriptions incontrôlées à partir des années 90 ont déclenché une crise avec des centaines de milliers de morts. Il convient néanmoins de suivre l'évolution avec attention, une aggravation de la situation n'étant pas exclue.

Polyconsommation chez les jeunes

Entre 2018 et 2021, plusieurs dizaines de décès d'adolescent·e·s ou de jeunes adultes imputables à l'utilisation de médicaments combinée à d'autres substances ont été rapportés en Suisse. Des chiffres récents sur la consommation en Suisse font malheureusement défaut. Selon les dernières données en date de l'enquête [Health Behaviour in School-aged Children \(HBSC\)](#), qui remontent à 2018, 4,5% des garçons de 15 ans et 4,1% des filles du même âge ont pris au moins une fois dans leur vie des médicaments dans le but d'en ressentir les effets psychoactifs. Chez les garçons, on observe une nette augmentation par rapport à 2006. On peut faire l'hypothèse que des tranquillisants (comme le Xanax), des antalgiques opioïdes ou du sirop contre la toux contenant de la codéine ou du dextrométhorphanne figurent parmi les produits consommés.

Les jeunes utilisent volontiers des médicaments pour en ressentir l'effet euphorisant ou pour réguler leurs émotions. Beaucoup ne sont pas conscients des risques

L'enquête menée auprès des jeunes du canton de Zurich en 2021 a montré que, durant l'année ayant précédé le sondage, 2,8% des élèves de 9^e année et 4,7% de ceux de 11^e année avaient pris des benzodiazépines pour des raisons non médicales. Pour les médicaments contenant de la codéine (sirops contre la toux, p. ex.), les parts respectives s'établissaient à 6,4% (9^e année) et 8,5% (11^e année), alors que pour les antalgiques opioïdes, elles atteignaient 10,3% (9^e année) et 8,0% (11^e année). Les auteur·e·s de l'étude estiment que les chiffres plus élevés chez les plus jeunes en ce qui concerne les antalgiques opioïdes indiquent que la pratique est peut-être en train de prendre de l'ampleur dans la nouvelle génération.

Des enquêtes non représentatives auprès de consommateurs·trices ayant recours aux offres de drug checking livrent également des résultats intéressants. Le principal élément qui ressort d'une [évaluation récente](#) de ces questionnaires est que la prise de médicaments psychoactifs des jeunes consommateurs·trices interrogé·e·s est nettement supérieure à la moyenne enregistrée pour l'ensemble de l'échantillon.

La codéine et le dextrométhorphanne enfin dans la catégorie de remise B

Le sirop contre la toux contenant de la codéine entre dans la fabrication du purple drank – un mélange de limonade, de sirop antitussif et, parfois, d'alcool – valorisé au sein de la communauté hip-hop internationale. À la suite d'abus importants, Swissmedic, l'autorité d'autorisation et de surveillance des produits thérapeutiques, a réaffecté ces préparations contre la toux dans la catégorie de remise B début 2019.

Elles peuvent toujours être délivrées sans ordonnance mais à la condition que le pharmacien ou la pharmacienne prodigue des conseils et documente la remise. Selon les chiffres d'Interpharma, la vente de ces produits a reculé depuis 2018 malgré des recours encore pendants jusqu'en avril 2022. Ces derniers avaient jusque-là conféré un effet suspensif à la reclassification par Swissmedic. Cette baisse pourrait être liée aux recommandations des pharmaciens cantonaux et à la procédure engagée par Swissmedic, qui sont en train de déployer leurs effets. Les juges des mineures et les services spécialisés supposent toutefois que les jeunes se procurent davantage ces produits sur les réseaux sociaux aujourd'hui.

De premiers résultats d'une [enquête en ligne](#) de l'Institut de recherche sur les addictions et la santé (ISGF) et de l'Université de Zurich sur la consommation mixte (en partie seulement avec des médicaments) montrent que les 14 à 20 ans ne sont souvent pas informés des risques et qu'ils n'utilisent pas – ou ne peuvent pas utiliser – les offres de drug checking pour les substances achetées au marché noir. Selon leurs propres indications, la plupart mélangent les substances parce que cela leur plaît. Quelques-uns le font toutefois pour réguler leurs émotions.

2. Politique

Après l'état des lieux de la consommation problématique de médicaments psychoactifs mandaté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le Conseil fédéral a étonnamment fait savoir qu'il ne voyait guère de problèmes dans ce domaine.

Pas de prise de conscience au Parlement concernant les médicaments, mais l'OFSP et les cantons ont pris les devants.

En ce qui concerne la consommation de médicaments avec d'autres substances chez les jeunes, le Conseil Fédéral a déclaré, en réponse à des questions parlementaires déposées en 2021, que plusieurs mesures sont financées : l'étude susmentionnée de l'ISGF (« Wodka, Benzos und Co. »), l'analyse de la situation et des besoins effectuée par Infodrog (qui comporte notamment des recommandations à l'intention des professionnel-le-s et des autorités en vue d'améliorer les offres de prévention et d'aide) ainsi qu'un guide pour les parents d'ados élaboré par Addiction Suisse. Il a précisé par ailleurs que, suivant les résultats de l'enquête HBSC, qui seront publiés en 2023, des mesures supplémentaires pourront être appliquées si nécessaire dans le cadre de la stratégie nationale Addictions.

L'OFSP, de son côté, s'intéresse à la question. Divers cantons dans lesquels plusieurs décès liés à une polyconsommation ont été médiatisés sont également passés à l'action, notamment Bâle-Ville/Bâle-Campagne, Zurich, Lucerne et Vaud. L'association Fachverband Sucht donne un aperçu des mesures mises en place en Suisse alémanique.

Sur le plan parlementaire, on n'observe pratiquement aucune activité en 2022 malgré la prévalence élevée de la consommation de benzodiazépines et d'antalgiques. Le soin d'intervenir est laissé aux services spécialisés ou au secteur médical pour combler les brèches dans le domaine des opioïdes (Hôpital de l'Île, p. ex.) ou des benzodiazépines (Tessin, Suisse romande, p. ex.).

3. Nos revendications

Le Parlement s'intéresse peu à la question de l'abus de médicaments, ce qui pourrait causer des problèmes plus importants à l'avenir. Le système de monitoring qui serait nécessaire fait défaut. Il convient d'y remédier rapidement, avec une enquête supplémentaire entre deux Enquêtes Suisses sur la santé (ESS), et une consolidation systématique et régulière des différentes données existantes dans des rapports sur la situation en Suisse.

→ Benzodiazépines : diminuer le taux de prescription

Benzodiazépines : mieux faire connaître les recommandations

La prise quotidienne de somnifères ou de tranquillisants apparentés aux benzodiazépines pendant quatre à huit semaines peut engendrer une dépendance physique. Ces médicaments comportent des risques supplémentaires pour les personnes d'un certain âge, chez qui elles peuvent entraîner de la confusion, des chutes ou une pseudodémence.

Compte tenu du taux de prescription élevé, il est urgent de proposer d'autres traitements. En plus il faut renforcer le travail de sensibilisation, les mesures de prévention et les solutions alternatives sur le plan structurel en accordant davantage de place à la question de l'usage problématique des médicaments dans le cadre des formations et perfectionnements, ainsi qu'en faisant mieux connaître les recommandations.

→ Antalgiques opioïdes : développer le monitoring

Opioides : un registre national des prescriptions et remises est nécessaire

Le contrôle des prescriptions d'antalgiques opioïdes semble porter ses fruits en Suisse pour le moment. Des études épidémiologiques périodiques sur les prescriptions, mais aussi sur la dépendance à ces produits sont toutefois nécessaires afin de pouvoir s'appuyer sur des données récentes et de pouvoir intervenir à temps le cas échéant.

Pour éviter le nomadisme médical d'un canton ou d'un service d'urgence à l'autre, il convient aussi d'améliorer la coordination intercantonale et de mettre en place un système de contrôle, par exemple un registre national des prescriptions et des remises, comme le suggère l'état des lieux commandé par l'OFSP.

Le dosage des antalgiques devrait également être surveillé de près dans le cadre du suivi ambulatoire après la sortie de l'hôpital et les prescriptions d'opioïdes devraient être remplacées plus rapidement par des thérapies alternatives.

→ Polyconsommation : renforcer la prévention

Polyconsommation : sensibiliser les professionnel·le·s de la santé, repérer précocement et impliquer les jeunes dans les projets de prévention

Au vu des abus, les pharmaciens cantonaux devraient davantage sensibiliser les officines en termes d'accessibilité. Enfin, les médias sociaux doivent être mis face à leurs responsabilités en ce qui concerne le commerce illégal de médicaments sur leurs plateformes.

Il faudrait aussi former davantage de multiplicateurs (enseignants, animateurs jeunesse) afin de mieux faire connaître la problématique du mésusage des médicaments dans une optique de détection précoce et de renforcer la sensibilisation de tous les acteurs concernés dans le domaine de la santé et du social.

Une analyse de la situation et des besoins réalisée par Infodrog montre la nécessité d'agir dans le domaine de la prévention (impliquer davantage les jeunes dans l'élaboration des offres, proposer des offres à bas seuil), de la réduction des risques (accès facilité au drug checking pour les jeunes) et des soins (remédier au manque de capacités de traitement spécifiques pour les jeunes).

JEUX DE HASARD ET D'ARGENT



Améliorer enfin la protection des joueurs et joueuses

La croissance du chiffre d'affaires des jeux en ligne (+25% entre 2020 et 2021), a compensé la baisse de recettes des casinos terrestres enregistrée durant la pandémie. Le nombre des nouvelles exclusions de jeu a, quant à lui, augmenté de 19% par rapport à l'année précédente.

Depuis un peu plus de trois ans, les jeux de casino en ligne sont autorisés en Suisse. Dans ce contexte, il faut se demander si la nouvelle loi assure une protection suffisante aux joueurs et joueuses. Addiction Suisse met en lumière quelques possibilités d'amélioration pour éviter le surendettement et l'addiction, comme le renforcement des autorités de surveillance et un traçage efficace des joueurs et joueuses.

Rédaction: Monique Portner-Helfer, Dörte Petit, Luca Notari

1. Situation actuelle

Le trouble lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent est, au même titre que le trouble lié à l'usage des jeux vidéo, reconnu comme une addiction comportementale dans la 11^e édition de la Classification internationale des maladies (CIM-11). Les jeux d'argent en ligne sont particulièrement problématiques en raison des éléments suivants : la possibilité de jouer à plusieurs jeux en même temps, des jeux plus rapides, l'accessibilité 24 h sur 24, la quasi-absence de contrôle social et la déconnexion avec l'argent réel.

La législation entrée en vigueur en 2019 donne aux casinos suisses la possibilité de proposer des jeux de hasard et d'argent en ligne, une possibilité dont ils font largement usage. En 2021, les casinos de Bâle et de Montreux ont obtenu une extension de concession, de sorte que, fin 2021, onze casinos disposaient d'une offre en ligne.

À l'heure actuelle, on ne dispose pas, pour la Suisse, de données sur la prévalence du trouble lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent qui tiennent compte des critères définis par la CIM-11. Des travaux de recherche donnent néanmoins un ordre de grandeur. Ainsi, une étude datant de 2017 a enregistré une prévalence de jeu excessif de 3% environ au sein de la population suisse. De son côté, une étude portant uniquement sur des personnes jouant à des jeux d'argent en ligne a estimé cette prévalence à 9%. Autrement dit, avant même l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les jeux d'argent, près d'une personne sur dix qui jouait en ligne faisait état de problèmes avec ce type de jeux. De nouvelles données sur les jeux d'argent en ligne seront disponibles en 2023 et l'enquête suisse sur la santé fournira de plus amples informations sur le comportement en matière de jeux d'argent.

Progression de l'offre en ligne

En 2021, le produit brut des jeux provenant des casinos terrestres s'est élevé à 406 millions de francs environ (2020 : 452 millions). Les rentrées des casinos en ligne ont, pour leur part, augmenté de 25% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 234 millions de francs (2020 : 187 millions.). La hausse du chiffre d'affaires des jeux en ligne a ainsi compensé la baisse des recettes enregistrée pour les jeux terrestres.

Les bénéfices nets des loteries et des paris sportifs ont atteint 726 millions de francs environ, soit une progression de 11% par rapport à l'année précédente.

Le revenu brut des jeux
des casinos en ligne a
augmenté de
25 %

Plus de 12 000 nouvelles exclusions de jeu

Fin 2021, le nombre d'exclusions de jeu s'élevait à 79 917. Au cours de cette année (2021), 12 133 nouvelles exclusions ont été prononcées au total, soit 1936 de plus (+19%) qu'en 2020. Cette évolution montre que l'ampleur des problèmes liés aux jeux d'argent a nettement augmenté. Les exclusions de jeu s'appliquent sur l'ensemble du territoire helvétique et s'étendent aux jeux de casino terrestres et en ligne, ainsi qu'aux jeux de grande envergure en ligne des opérateurs de loteries.

La loi sur les jeux d'argent prévoit le blocage de l'accès à une offre de jeu en ligne (blocage de l'adresse IP) lorsque celle-ci n'est pas autorisée en Suisse et que l'exploitant a son siège ou son domicile à l'étranger, ou qu'il dissimule celui-ci. Une liste des offres de jeux bloquées est publiée. L'été dernier, le Tribunal fédéral a par ailleurs confirmé¹ les blocages de réseaux imposés à trois prestataires étrangers de jeux d'argent en ligne.

Demandes de traitement

Selon l'enquête auprès des institutions menée dans le cadre du projet *act-info*, 2,4% des personnes admises en traitement dans une des structures professionnelles participantes en Suisse en 2021 l'étaient principalement pour un problème de jeux de hasard ou d'argent, ce qui représente une hausse par rapport à l'année précédente (2020: 1,9%). Les hommes étaient nettement plus nombreux que les femmes et l'âge moyen des personnes traitées était d'un peu plus de 37 ans en 2021.

Des dettes parfois exorbitantes

En 2021, **8%** des personnes qui consultaient pour la première fois à la suite d'un surendettement ont indiqué l'addiction au jeu parmi les causes de leurs problèmes. L'endettement moyen de ces personnes atteignait près de 83 000 francs.

¹ cf. les arrêts 2C_336/2021, 2C_337/2021 et 2C_338/2021 du 18.5.2022

2. Politique

Échange de données sur les exclusions de jeu avec le Liechtenstein

Fin septembre 2022, le Conseil fédéral a approuvé l'accord entre la Confédération suisse et la principauté de Liechtenstein sur l'échange de données concernant les joueurs frappés d'une mesure d'exclusion liée au domaine des jeux d'argent et ouvert la consultation sur celui-ci. Il s'agit du premier accord de ce genre que la Suisse passe. Il entrera probablement en vigueur en 2024 et prévoit l'échange de données sur les personnes exclues entre les exploitants de jeux d'argent; ceux-ci seront tenus de reconnaître les exclusions de jeu prononcées dans l'autre pays. Sous l'angle de la prévention, cet accord constitue un pas important en matière de collaboration internationale dans le domaine des jeux d'argent et il serait souhaitable qu'il soit élargi à d'autres États voisins.

Plus de jeux d'argent, plus de risques

Le Conseil fédéral a adopté l'année dernière des décisions de principe concernant la nouvelle attribution de concessions de maisons de jeu. La Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) a défini deux zones supplémentaires pour l'octroi d'une concession (type A), à savoir Lausanne et Winterthour afin de développer le potentiel de marché encore non exploité. Du point de vue de la prévention, il faut souligner que l'offre est déjà vaste en Suisse et qu'en l'élargissant, on augmente les risques. Avant de délivrer davantage de concessions, il serait essentiel de disposer de plus de données sur la situation actuelle et sur le comportement de jeu (cf. les revendications ci-après).

Dans quelle mesure la nouvelle loi protège-t-elle les joueurs·euses ?

La conseillère nationale Sophie Michaud Gigon (Vaud, Groupe des Verts) a déposé une interpellation dans laquelle elle demande si, trois ans après l'entrée en vigueur de la loi sur les jeux d'argent, la protection des joueurs a vraiment été renforcée. Dans sa réponse, le Conseil fédéral admet notamment que le droit actuel ne permet pas un échange automatisé de données sur les limitations que les personnes se sont fixées ni sur leur comportement. Pour ce qui est de l'omniprésence de la publicité, il indique qu'aujourd'hui déjà, les maisons de jeu et les loteries ne peuvent cibler ni les mineurs ni les personnes frappées d'une exclusion.

3. Nos revendications

Mieux protéger les joueurs·euses vulnérables

→ Renforcer les autorités de surveillance

Il convient de renforcer les autorités de surveillance du secteur des jeux d'argent (OFJ, CFMJ, Gespa) dans le domaine de la protection des joueurs·ses pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leur mandat légal. Leur travail devrait en outre être plus transparent.

→ Application des exclusions de jeu aussi à l'étranger

À l'heure actuelle, les personnes frappées d'une exclusion peuvent continuer à jouer à des jeux terrestres à l'étranger. Il convient de mettre en place des accords supplémentaires comme celui qui a été conclu avec le Liechtenstein.

→ Introduire un traçage efficace des joueurs·euses

Les opérateurs et les autorités de surveillance doivent être en mesure d'identifier les personnes qui jouent sur plusieurs plateformes, en ligne et hors ligne, qu'il s'agisse de jeux de casino, de loteries ou de paris. Ce n'est pas le cas actuellement, de sorte que celles dont les mises excèdent leurs possibilités financières passent sous le radar. Des limites de dépenses pourraient contribuer au repérage; elles ne devraient pas être fixées par opérateur, mais s'appliquer à tous les jeux. Pour ce faire, des cartes de joueurs nominatives valables dans tout le pays pourraient être utilisées, ce qui permettrait un monitoring et une meilleure identification des joueurs·euses problématiques; cette mesure devrait également s'étendre aux loteries et aux paris.

→ Plus de moyens pour l'aide et la prévention

La prévention et le traitement de l'addiction au jeu incombent aux cantons. Ils reçoivent pour cela 0,5% du revenu brut des jeux des loteries, ce qui n'est pas suffisant. Aucune taxe n'est prélevée auprès des casinos pour la lutte contre les problèmes liés aux jeux d'argent.

→ Améliorer le monitoring à long terme

Des données représentatives sur le comportement en matière de jeux d'argent font défaut en Suisse. Il importe de mettre en place un monitoring national standardisé plus détaillé et réalisé à intervalles plus rapprochés ainsi que de mener des études sur les conséquences socio-économiques du jeu d'argent qui portent sur la situation des joueurs·euses, mais aussi de leurs proches.

ACTIVITÉS EN LIGNE



Ouvrir l'œil pour repérer les dangers

Médias sociaux, achats en ligne, jeux vidéo... Internet fait partie intégrante de notre vie. Pour la plupart des individus, les bénéfices l'emportent. Ils apprécient les multiples possibilités que leur offre le web, par exemple la recherche rapide d'informations, les échanges avec d'autres ou le jeu. Mais certaines activités en ligne présentent des risques, comme la perte de contrôle.

Depuis 2019, la Classification internationale des maladies (CIM-11) comporte la catégorie de diagnostic « Troubles dus à des conduites addictives » (*disorders due to addictive behaviours*), dans laquelle le trouble lié à l'usage des jeux vidéo et celui lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent sont explicitement mentionnés. La frontière entre ces deux activités est toutefois tenue aujourd'hui.

La réduction des risques passe par un travail intensif de sensibilisation et une réglementation ciblée. Addiction Suisse relève notamment la nécessité de prendre des mesures en ce qui concerne les systèmes d'achat dans les jeux vidéo.

Rédaction : Monique Portner-Helfer ; Marina Delgrande Jordan

1. Situation actuelle

3,5 h

Utilisation du smartphone
en semaine chez les jeunes

L'étude JAMES, menée en 2022, fournit des données actuelles pour les 12 à 19 ans. Ceux-ci utilisent leur smartphone en moyenne pendant 3,5 heures les jours de semaine et 5 heures environ le week-end. La durée d'utilisation évaluée personnellement par les jeunes est comparable à celle indiquée lors des phases de confinement liées à la pandémie en 2020.

Activités problématiques en ligne : une ampleur inconnue

Internet est désormais incontournable dans notre quotidien. Mais certaines personnes perdent le contrôle de leurs activités sur le web (jeux vidéo, réseaux sociaux, achats en ligne, pornographie, jeux d'argent en ligne... ; pour ces derniers, voir le module qui leur est consacré).

Les milieux spécialisés sont d'accord sur le fait que c'est la façon de pratiquer ces activités spécifiques qui peut soulever des problèmes, et pas Internet en soi. Pour certains usages, un diagnostic d'addiction est posé aujourd'hui. Sur le plan clinique, la 11^e édition de la Classification internationale des maladies (CIM-11) de l'OMS comporte désormais la catégorie de diagnostic « Troubles dus à des conduites addictives » (*Disorders due to addictive behaviours*), dans laquelle le trouble lié à l'usage des jeux vidéo et celui lié à l'usage des jeux de hasard et d'argent sont explicitement mentionnés.

Certaines caractéristiques et possibilités d'Internet peuvent entraîner une utilisation problématique ou une addiction. Parmi celles-ci, on relève notamment l'accessibilité 24h sur 24 des applications en ligne et la possibilité de les utiliser de manière anonyme. Le sentiment subjectif de pouvoir mieux contrôler l'univers virtuel que le monde réel peut aussi jouer un rôle. En outre, certaines offres stimulent de façon ciblée le système de récompense dans le cerveau.

On ne dispose pas, pour la Suisse, de données représentatives actuelles sur les activités en ligne qui sont problématiques ou qui ont entraîné une addiction. Des études menées en 2022 (enquête HBSC auprès des élèves, E-Games, enquête suisse sur la santé) fourniront de nouveaux chiffres dans le courant de cette année.

Une frontière de plus en plus ténue entre jeux vidéo et jeux de hasard et d'argent

Les jeux vidéo sont une source de divertissement pour les jeunes et leur permettent d'échanger avec leurs pairs. Mais d'un autre côté, il existe un risque bien réel de pratique problématique, voire d'addiction. Le manque de données sur la prévalence

¹ MMORPG (Massively Multiplayer Online Role-Playing Game) : jeux de rôle en ligne qui se jouent avec un grand nombre de personnes.

² cf. *Dépendances* juin 2021, article de Niels Weber, p. 23 et suiv.

³ cf. article de l'UNIGE, Ru-Yuan Zhang et al., 2021

du trouble lié à l'usage des jeux vidéo tient sans doute aussi au fait que celui-ci ne figure dans la CIM-11 que depuis 2019. Selon une revue de littérature réalisée par [King et al.](#) (2020), la prévalence varie entre 0,5% et 5% chez les jeunes sur le plan international.

Les jeux gratuits ne le sont souvent pas

Il faut rappeler ici que la frontière entre le jeu vidéo et le jeu d'argent (en ligne) est devenue ténue. Les jeux vidéo avec des achats intégrés visent à ce que les joueurs-euses continuent de jouer le plus longtemps possible, et des jeux gratuits au départ (*free-to-play*) comportent des microtransactions qui incitent à dépenser de l'argent pour avoir de meilleures chances de gagner, alors que c'est souvent le hasard qui décide des avantages ainsi obtenus. Il existe aujourd'hui de nombreuses techniques pour pousser les joueurs-euses à déboursier, p. ex. pour pouvoir jouer plus longtemps, pour diminuer les temps d'attente ou pour acheter des objets qui leur procurent certains avantages sur les autres joueurs-euses. Pour les spécialistes¹, ces pratiques sont préoccupantes, car elles peuvent favoriser un usage problématique.

Davantage d'hommes en traitement

Traitement : un écart important entre les sexes

Le réseau de monitoring [act-info](#) montre qu'en 2021, 1,2% des personnes admises en traitement dans une des structures professionnelles participantes l'étaient principalement pour un usage problématique d'Internet (le type d'activité concerné n'est pas connu). Il s'agissait en grande majorité d'hommes, l'âge moyen s'établissant à 25 ans environ.

Si, dans les statistiques, le nombre de filles ou de femmes en traitement apparaît moins élevé, cela tient sans doute au fait que leurs problèmes suscitent moins d'inquiétude chez leurs proches. On suppose même que les femmes concernées se font plutôt soigner pour d'autres maladies concomitantes et que les problèmes liés à l'usage d'Internet restent non traités.

¹ <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31881408/>
<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/35397261/>
<https://tinyurl.com/yc586kbw>

2. Politique

Le risque d'addiction ne figure pas à l'agenda politique

Au niveau politique, les pratiques en ligne qui comportent un risque d'addiction ne suscitent guère le débat. Les questions de prévention ont néanmoins été discutées lors des délibérations sur la Loi fédérale sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo, qui vise à protéger les jeunes de contenus médiatiques inappropriés. Il y a deux ans, le Conseil national est entré en matière sur un projet de loi obligeant notamment les cinémas, les entreprises de vente en ligne et les plateformes telles que YouTube ou Twitch à indiquer l'âge minimal. Les contenus concernés sont essentiellement les scènes à caractère violent ou sexuel. Le risque d'addiction lié aux jeux vidéo n'a, quant à lui, pas été retenu dans les dispositions légales.

Après plusieurs allers-retours entre le Conseil national et le Conseil des États, le Parlement a finalement adopté la loi fin septembre 2022. Outre des règles concernant l'indication et le contrôle de l'âge, celle-ci prévoit la promotion des compétences médiatiques chez les jeunes – une nouvelle réjouissante dans une optique préventive. Une réglementation applicable aux microtransactions a cependant été rejetée.

3. Nos revendications

Si les activités en ligne présentent des avantages, elles comportent aussi certains risques. Pour Addiction Suisse, les aspects ci-après sont à traiter en priorité.

→ Renforcer les compétences médiatiques

Il importe de développer les compétences médiatiques chez les enfants, mais aussi chez les adultes pour que ceux-ci puissent les accompagner dans l'utilisation des offres numériques et pour qu'ils comprennent le rôle que jouent les jeux vidéo et les réseaux sociaux pour les jeunes (sentiment d'appartenance, construction de l'identité, p. ex.).

→ Promouvoir et faciliter l'accès aux offres d'aide

Il est essentiel de soutenir les personnes qui développent des problèmes avec les activités en ligne, car ces difficultés peuvent avoir des conséquences sur la santé mentale et physique, mais aussi sur la situation sociale (famille, formation, travail). Pour que les personnes concernées et leurs proches osent chercher une aide professionnelle et trouvent une offre appropriée, il est impératif de mieux faire connaître les possibilités en matière de conseil.

→ Interdire les microtransactions dans les jeux vidéo

Sous l'angle de la prévention, les systèmes d'achat dans les jeux vidéo sont problématiques. Ainsi, les **lootboxes**, des contenus aléatoires payants qui, selon les exploitants, confèrent un attrait supplémentaire au jeu, présentent des caractéristiques propres aux jeux de hasard ; le joueur ne sait pas ce qu'il achète. En Belgique, où les dispositions légales spécifiques ont permis de classer les lootboxes dans la catégorie des jeux de hasard et d'argent, ces contenus sont interdits dans les jeux vidéo. Cet exemple montre qu'il est possible de s'attaquer aux passerelles toujours plus marquées entre le jeu vidéo et le jeu d'argent à travers une interdiction – une stratégie qui devrait également être appliquée en Suisse.

En outre, un débat s'impose sur la programmation de contenus médiatiques visant à fidéliser les utilisateurs·trices. C'est le cas par exemple lorsque, après une progression rapide dans un jeu vidéo et de nombreux commentaires positifs, on avance plus lentement, de sorte qu'il faut jouer toujours plus pour se maintenir au même niveau.

→ Développer le monitoring

Des données épidémiologiques sur la prévalence du trouble lié à l'usage des jeux vidéo font défaut en Suisse. Un monitoring devrait être mis en place dans ce secteur, comme dans le domaine des addictions en général.

Impressum

Url www.addictionsuisse.ch/panorama

Éditeur Addiction Suisse

Addiction Suisse est une fondation indépendante reconnue d'utilité publique dont le but est de prévenir ou de réduire les problèmes liés à la consommation de substances psychoactives et à d'autres comportements pouvant engendrer une addiction. Nous initions et promouvons le débat sociétal à ce sujet. Nous développons et vulgarisons des connaissances scientifiques qui permettent de comprendre les problèmes, de les prévenir et d'y répondre adéquatement. Nous nous engageons en faveur de mesures et de politiques publiques efficaces et respectueuses des personnes concernées. Nous contribuons au développement de normes sociales protectrices et faisons la promotion de comportements favorables à la santé.

www.addictionsuisse.ch

Copyright © 2023 Addiction Suisse, Lausanne

Tous les contenus peuvent être utilisés avec la mention d'Addiction Suisse.
